

TIZI-OUZOU

Le président d'APW passe en revue le développement de la wilaya

Au terme de la session de l'Assemblée populaire de wilaya, qui a eu à examiner entre autres points à l'ordre du jour le budget primitif de l'année 2007 en cours, le P/APW a tenu une conférence de presse avec une singulière particularité, aucune déclaration préliminaire ni aucun thème précis arrêté d'avance. Tout juste quelques mots invitant les journalistes présents à faire part de leurs observations sur les points inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée.

Plutôt qu'une conférence, c'est une discussion à bâtons rompus qui, à l'initiative de quelques confrères, a tourné autour des taux de consommation des crédits de paiement de la réalisation des projets, de l'Ecole des beaux-arts d'Azazga, du patrimoine foncier et immobilier de la wilaya, de la fiscalité, de la subvention aux associations, de l'insécurité, des moyens de réalisation et de l'investissement qui ont permis au président et à ses collaborateurs de faire un vaste tour d'horizon de l'actualité locale.

Le taux de consommation des crédits de paiement qui varie entre 35% et 40% ne doit pas être pris isolément mais en tenant compte de leur

volume, des projets et de leurs délais de réalisation qui s'étalent sur plusieurs années ; ils doivent, enfin, être rapprochés des taux de l'année 2005, déclare le P/APW, qui souligne le grand écart entre les sommes habituellement modestes allouées aux APC par rapport aux grandes sommes actuellement inscrites. Il a parlé de 3 000 milliards...

La réalisation des grands projets ne peut pas se faire par des artisans, les grandes entreprises susceptibles de les prendre en charge désertent la wilaya pour des raisons qui restent à déterminer, les lenteurs et tracasseries administratives, le poids de la fiscalité et les problèmes du foncier sont évoqués avec une suspicion politique, ils sont en tout cas à explorer pour plus de précision.

L'argent est une des conditions nécessaires pour créer le développement mais il n'est pas suffisant, les investisseurs comme les détenteurs de grands moyens de réalisation ont besoin d'infrastructures, de main-d'œuvre qualifiée et de facilités administratives leur permettant de travailler et de gagner de l'argent. Ce faisant, ils contribuent à la résorption du chômage et au déve-

loppement de la région, souligne le P/APW.

A la soi-disant Ecole des beaux-arts, elle a tout sauf les beaux-arts, affirme le P/APW, soulignant qu'elle a plus d'employés que de stagiaires dont le nombre n'a jamais dépassé 12 qui évoluent dans des conditions dégradées. A propos de l'agression subie par un élu dans l'enceinte de cette école, une plainte est déposée au niveau de la justice, précise le P/APW.

L'APW n'arrive pas à obtenir, malgré ses demandes réitérées, la liste du patrimoine de la wilaya, on parle de villas, de logements et autres mais bien malin qui saurait dire exactement combien et qui les détient.

A propos du foncier, le P/APW s'étonne que le POS s'arrête en deçà de la rocade, il déplore l'état du chef-lieu de wilaya sans espaces verts, sans parkings, où il n'est plus possible de placer un équipement quelconque.

Tizi-Ouzou est une grande wilaya avec une petite ville comme chef-lieu, elle est aussi une ville de coopératives immobilières à but spéculatif, laisse entendre le P/APW, allusion à la dilapidation du foncier.

C'est au demeurant la

raison qui a conduit le groupe FFS à s'opposer à la création de l'agence foncière de wilaya avant que l'on fasse un état des lieux. Qu'est-ce qui a été donné ? Comment et à qui ? Et, enfin, qu'est-ce qui reste ? Il faut que les responsables de ces dilapidations, quelle que soit leur appartenance politique ou administrative, quelle que soit leur responsabilité, rendent des comptes de leurs actes, souligne le conférencier, signalant, par ailleurs, que le nombre d'attributions effectuées durant la période de dissolution des assemblées locales est équivalent à celles de tous les mandats précédents. L'allusion à la gestion du foncier par l'ancien wali est on ne peut plus claire.

Questionné sur le refus de convoquer une session extraordinaire sur l'insécurité, le conférencier rappelle que le pays est toujours sous l'état d'urgence, la sécurité est une prérogative du wali, l'une des missions de l'Etat consiste à assurer la sécurité des biens et des personnes, assène-t-il. Ceci dit, l'insécurité n'est pas plus grave dans la wilaya que dans d'autres régions du pays proportionnellement comparables. Par ailleurs, l'insécurité ne consiste pas à mettre un policier derrière chaque Algérien, c'est un problème plus global qui implique l'emploi, le logement, le cadre de vie, la lutte contre l'arbitraire, l'égalité des citoyens devant la loi, l'eradication de la corruption...

Il faut également faire la distinction entre la sécurité et l'ordre public, complète un de ses collaborateurs qui se demande pourquoi laisse-t-on les voyous faire la loi dans la rue, ce n'est sûrement pas faute de moyens...

Quand au redéploiement des éléments de la gendarmerie, le P/APW invite ceux qui les ont fait partir à les ramener.

B. T.

B. T.

BEJAIA/ EFFONDREMENT D'UN PONT A SIDI AICH Trois blessés et endommagement des réseaux d'AEP

Un pont situé au centre-ville de Sidi Aich, sur la route menant vers plusieurs communes de la région, notamment Akfadou, Tibane et El Flaye, s'est totalement effondré vendredi à 8h30, plus précisément au passage d'un porte-char transportant un lourd équipement électrique destiné à la construction d'une centrale électrique à Bouira. Construit durant l'époque coloniale, le pont en tonnage a cédé sous la masse du transformateur électrique de 210 tonnes endommageant lourdement le réseau principal d'AEP et de gaz de ville alimentant une large partie de la ville de Sidi Aich.

Deux personnes qui se trouvaient sur le pont au moment de son effondrement et un convoyeur ont été légèrement blessés. Aussitôt alertées, les autorités locales se sont rendues sur les lieux où toutes les mesures de sécurité ont été prises pour éviter une éventuelle catastrophe du fait des dommages causés sur le réseau du gaz de ville. Des équipes techniques de la Sonelgaz ont procédé immédiatement à la fermeture de l'ensemble des vannes sur la conduite d'alimentation en gaz de ville.

Une question reste toutefois posée par les citoyens de la localité, qui devront prendre leur mal en patience en attendant la réparation des deux réseaux d'AEP et de gaz de ville qui risquent de durer plusieurs jours voire des semaines, celle relative au respect des contraintes et aux mesures prises par les services concernés chargés du traçage de l'itinéraire du convoi transportant une aussi importante charge tout en sachant la fragilité du vieux pont.

A. Kersani

BOUZEGUENE

Louiza Ighil Ahriz rencontre des collégiens

La moudjahida Louiza Ighil Ahriz a animé, jeudi dernier, une conférence-débat au centre culturel Ferrat-Ramdane de Bouzeguène, répondant ainsi à l'invitation du cercle culturel Ighilfan dans le cadre du cycle de rencontres avec des personnalités émergentes du monde des arts et de la culture.

Une rencontre pimentée par la présence de nombreux collégiens du CEM de Houara, encadrés par leurs professeurs. Ils étaient ravis d'écouter les témoignages de cette légende vivante de la lutte de Libération nationale avec tout ce qu'elle incarne comme symboles pour la femme algérienne.

La conférencière, qui a ainsi opté pour une démarche pédagogique adéquate, n'a eu aucune peine pour délivrer son message aux apprenants qu'elle a exhortés à beaucoup de rigueur dans leurs études "afin de prendre la revanche sur les anciens colonisateurs et démystifier l'idée qu'ils se faisaient des populations indigènes traitées de sous-humains". L'hôte de Bouzeguène, qui se félicite de l'intérêt porté par le département de Benbouzid à la matière de l'histoire dans les programmes scolaires, s'en est vertement prise à ceux parmi les tenants de l'Algérie française qui minimisent la portée de la Révolution et contestent le nombre de martyrs qui seoat, selon eux, de l'ordre de 200 000 à 300 000 au lieu d'un million et demi. "Huit millions d'Algériens ont été recensés en 1830 et à l'Indépendance, 132 ans après, on a recensé seulement 9 millions, preuve en est que ce chiffre de un million et demi martyrs reflète bien la vérité", précise-t-elle. Revenant sur le récent procès qui l'a opposée aux tortionnaires français, la conférencière, outrée, dit qu'elle continuera à se battre jusqu'au bout pour faire triompher les idéaux de Novembre "car l'Indépendance n'est pas venue toute seule". Surfant sur la fibre nationaliste, la conférencière réitérera le messa-

ge identitaire aux élèves : "La première chose qu'on vous dira une fois à l'étranger, c'est qui êtes-vous et d'où venez-vous ?" La moudjahida dira qu'elle n'est pas contre la signature du traité d'amitié algéro-français, à condition que la France fasse acte de repentance pour tout le mal fait au peuple algérien durant la Révolution.

Refusant de répondre à une question sur les tortures qu'elle a subies, afin de ne pas traumatiser les adolescents, elle se contente de dire : "J'ai été torturée de façon monstrueuse."

Elle a eu, par contre, à répondre à des questions pertinentes des élèves comme celle du rôle de la femme algérienne durant la Révolution. La falsification de l'histoire, le dossier des faux moudjahidines, le concept de la famille révolutionnaire, la corruption ont été également abordés lors des débats.

Concernant la récurrente question des faux moudjahidines, la grosse erreur a été commise le 19 Mars 1962, selon la moudjahida, "lorsque des gens sont montés avec des vestes et revenus avec des armes". A une question d'un professeur d'histoire qui trouve que le concept de famille révolutionnaire est antinomique du slogan "La révolution par le peuple et pour le peuple", Louiza Ighil Ahriz défend ce principe. Elle affirmant que si 9/10^e du peuple se reconnaît dans cette valeur, "le reste a joué double jeu". La moudjahida a laissé éclater son émotion à plusieurs reprises durant cette conférence qui a pris les allures de causerie. Elle soutient, en réponse à une question, qu'elle contribuera au travail de la fondation du 8-Mai-1945 "à condition qu'il y ait du concret". Louiza Ighil Ahriz, qui s'est dit émue et heureuse de se retrouver à Bouzeguène pour la deuxième fois, a clôturé sa conférence par une vente-dédicace de son livre *Algérienne*, récit recueilli par Anne Vivat, édité par Casbah Edition.

Salem Hammoum

5 sur les 14 agents de l'APC interpellés sous mandat de dépôt

Les interpellations opérées par la police judiciaire de Tizi-Ouzou au niveau du service d'état civil de l'APC ont atteint le nombre de 14 agents depuis notre article du mardi 13 février. En plus du chef d'inculpation, faux et usage de faux, cité dans notre article, les mis en cause sont également poursuivis pour détérioration des registres et actes conservés dans les archives de l'APC.

Déférés devant le parquet du tribunal de Tizi-Ouzou, mercredi dernier, 5 d'entre eux ont été placés sous mandat de dépôt, 5 autres mis sous contrôle judiciaire, les 4 restants ont bénéficié de la citation directe, selon un communiqué de la Sûreté de wilaya.

C'est la première fois, à notre connaissance, que des méfaits impliquant le personnel de l'APC de Tizi-

Ouzou, qui en a connu d'autres parfois bien plus graves, sont rendus publics par un communiqué officiel.

La même Sûreté de wilaya annonce le démantèlement par la police judiciaire de Boghni, d'un groupe de malfaiteurs spécialisé dans les faux barrages sévissant dans les localités environnantes.

Au terme d'une procédure judiciaire sur l'affaire, 4 personnes répondant aux initiales, âgées de 23 à 32 ans, ont été déférées devant le tribunal compétent sous l'inculpation d'association de malfaiteurs, vol qualifié et agression sous menace d'arme à feu, faits pour lesquels deux malfaiteurs ont été mis sous mandat de dépôt, le troisième est laissé en liberté provisoire et le quatrième demeure toujours en fuite.

B. T.

BNA DE BOUIRA

Une tentative de détournement de 18 milliards déjouée

La BNA de Bouira vient de vivre en cette fin de semaine une histoire pour le moins inouïe.

En effet, selon des sources crédibles, le premier responsable de cette banque avait remarqué mardi dernier des anomalies dans les écritures publiques. Immédiatement, il avertit la Direction régionale ainsi que

la brigade économique et financière de la police. Ces deux entités auraient le lendemain, et après vérification rigoureuse, découvert des transferts illégaux d'une somme de 18 milliards vers deux comptes avec 10 milliards dans un compte et 8 milliards dans l'autre. Des transferts qui n'avaient pas été débités puisque le

directeur avait été vigilant. Une fois ces deux comptes découverts, il a été procédé à leur blocage et la récupération de la somme prête à être détournée. Nos sources parlent de cadres de la BNA qui seraient derrière cette tentative et qui seront présentés devant le procureur de la République.

Y. Y.